

RESSOURCES NATURELLES, LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURE

I. GESTION DE L'EAU

1. Elaboration d'un schéma prospectif à long terme, prenant en compte les scénarios prévisibles de l'évolution des ressources et des besoins en eau, à l'horizon 2100. Cela devra permettre d'évaluer les enjeux qui se posent en matière d'approvisionnement des différentes régions du pays, d'esquisser des plans directeurs et de préciser les programmes d'investissement à engager et les politiques de gestion de l'eau à mettre en œuvre.

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

2. Elaboration d'un plan d'action cohérent à l'échelle locale, régionale et nationale intégrant les différentes catégories de ressources en eau pour pouvoir réaliser, à temps, les projets de mobilisation de l'eau, répondant aux besoins de la population, compte tenu des différents aléas climatiques et environnementaux.

Document de base : Débat sur la problématique de l'eau (décembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/20/problematique-de-leau-en-tunisie/>

3. Elaboration, de concert avec les pays voisins, d'une stratégie régionale pour optimiser l'exploitation de la nappe profonde du continental intercalaire, dépolluer la méditerranée et protéger la forêt des risques d'incendie.

Document de base : Débat sur la gestion des ressources naturelles (novembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/02/gestion-durable-des-ressources-naturelles/>

4. L'expérience acquise par les compétences tunisiennes, en matière de collecte et de conservation des eaux, est appréciable. Elle doit être entretenue, développée et mieux exploitée en Tunisie et ailleurs en faveur notamment des pays africains dans le cadre de la coopération triangulaire.

Document de base : Débat sur la problématique de l'eau (décembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/20/problematique-de-leau-en-tunisie/>

5. La politique de transfert des eaux des régions ayant un bilan hydrique excédentaire vers les régions souffrant d'un déficit hydrique structurel constitue une pratique ancestrale. Elle doit continuer à être appliquée avec discernement pour assurer le rééquilibrage entre les ressources et la demande, c'est-à-dire sur la base de la solidarité et de l'équité entre les régions. La détermination de l'excédent transférable doit impérativement prendre en compte la satisfaction des besoins de la région excédentaire.

Document de base : Débat sur la problématique de l'eau (décembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/20/problematique-de-leau-en-tunisie/>

6. Création d'une Agence d'Economie de l'Eau, à l'instar de l'Agence de Maitrise de l'Energie, étant donné l'importance des gaspillages et des pertes au niveau du transport et de la distribution de l'eau : les pertes actuelles sont évaluées à 27% au niveau de la SONEDE et à 40% au niveau du réseau de transfert des eaux d'irrigation.

La nouvelle agence aura, outre le suivi des efforts requis pour réduire les pertes des réseaux de transport et de distribution, la charge de mettre en place un programme de sensibilisation et d'incitation pour réduire les gaspillages, valoriser l'utilisation de l'eau et améliorer son efficacité en tant que ressource rare et coûteuse.

Document de base : Débat sur la problématique de l'eau (décembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/20/problematique-de-leau-en-tunisie/>

7. Engagement d'un vaste programme de protection des barrages contre l'envasement et de la préservation du sol contre l'érosion combinant le renforcement du réseau de lacs collinaires, l'intensification de la reforestation et l'accélération des travaux de conservation des eaux et du sol, particulièrement sur les bassins versants des différents barrages. Cela permettra de répondre simultanément à un triple objectif :

- Lutte contre l'érosion, facteur d'appauvrissement du sol et donc de réduction du rendement du secteur agricole.
- Retenue d'une partie du ruissellement permettant une meilleure alimentation de la nappe phréatique.
- Réduction des quantités d'alluvions qui se déversent dans les barrages et réduisent, d'autant, la capacité de stockage et la durée de vie des ouvrages hydrauliques.

Document de base : Débat sur la problématique de l'eau (décembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/20/problematique-de-leau-en-tunisie/>

8. Accélération du programme de maintenance et de modernisation des ouvrages hydrauliques et du réseau de transport et de distribution engagé par le ministère de l'agriculture et récupération de l'eau qui continue à se jeter en mer (435 millions de m³ pour l'extrême Nord).

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

9. Adaptation du modèle de développement aux contraintes hydriques, en privilégiant les nouvelles technologies, en développant les cultures faiblement consommatrices d'eau, en renforçant les programmes de recherche scientifique relatifs aux techniques d'économie d'eau, de dessalement et d'énergie renouvelable.

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

10. **Recours raisonné aux ressources en eau fossiles non renouvelables des nappes profondes en concertation avec les pays voisins de manière à concilier entre les urgences du court et du moyen terme avec les exigences à long terme des générations futures.**

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

11. Gestion efficace de la qualité des ressources en eau prenant en considération la nature de l'offre de l'eau du point de vue notamment de la composition physico-chimique de l'offre d'eau et de ses différentes utilisations (potable, agricole, industrielles, individuelle, collective...) afin de tirer le meilleur parti des ressources disponibles sachant que seuls 47 % du total des ressources en eau naturelles renouvelables titrent moins de 1,5 g/l de salinité.

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

12. Réutilisation intégrale de toutes les eaux usées traitées dans le cadre d'une stratégie globale impliquant tous les acteurs, englobant les aspects institutionnels, techniques, socio-économiques, financiers et environnementaux, généralisant le traitement complémentaire, à toutes les stations d'épuration afin d'avoir une réutilisation, sans contraintes et sans risques, de cette ressource particulièrement pour l'agriculture.

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

13. **Recours calculé au dessalement à grande échelle à la lumière des technologies de désalinisation des eaux continentales saumâtres et de l'eau marine qui se développent à des coûts de plus en plus compétitifs que ce soit pour les procédés membranaires (osmose inverse, électrodialyse) ou thermiques (distillation à effets multiples, compression de vapeur, évaporation à étages multiples)**

et ce compte tenu notamment de l'augmentation de la demande en eau potable à l'intérieur du pays et dans le Sud en particulier.

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

14. Renforcement maîtrisé de l'infiltration en prenant en compte la pente du terrain, sa perméabilité, son couvert végétal, ses aménagements ainsi que l'intensité de la pluie à travers notamment :

- La réalisation de grands barrages, sur les meilleurs sites du territoire.
- L'utilisation du ruissellement local par des « retenues collinaires »,
- Les aménagements hydrauliques de surface qui n'ont pas comme finalité le stockage en surface, tels les ouvrages, à pertuis ouvert, qui visent à étaler, dans le temps, le passage des crues, renforçant ainsi la recharge naturelle d'un aquifère sollicité en aval.
- Le traitement des talwegs et des bassins versants par les travaux de « Conservation des Eaux et du Sol » qui augmentent l'infiltration et donc le stockage souterrain,
- L'aménagement des reliefs en terrasses, les enclos en « tabias », les levées de terre formant cuvettes, les « meskats », les « jessours » et les épandages de crues.

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

15. Renforcement de la résilience du système hydrique face aux risques liés au changement climatique à long terme en accélérant les différentes composantes de la stratégie de rationalisation de l'offre et la demande de l'eau : une augmentation de la température de 1,5 °C sur l'ensemble de la Tunisie se traduirait par une diminution des fréquences des précipitations sur les 2/3 de son territoire et par un accroissement de l'évaporation qui donneraient lieu à une perte de ressources en eau de l'ordre de 25 %.

Débat sur eau en 2050 : stress et résilience de février 2021

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/02/sress-et-resilience-eau-tunisie.pdf>

16. Refonte de la politique de traitement des eaux usées de façon à pouvoir disposer d'une eau épurée, permettant sa réutilisation sans risques sanitaires dans les périmètres irrigués.

Le volume d'eaux épurées dans les 110 stations d'épuration de l'ONAS a atteint en 2014 près de 240 millions de mètres cubes dont le quart seulement est réutilisé directement ou indirectement.

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

17. Renforcement des capacités de traitement des nuisances et développement des moyens de contrôle pour lutter contre le rejet des eaux usées dans les oueds et les sebkhas, l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides qui contaminent les nappes phréatiques ; sachant que le coût de dégradation de l'eau est évalué à 0.6 pourcent du PIB, soit l'équivalent de plus de 500 millions de dinars en 2018.

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

18. Mise en place d'un vaste programme de construction de citernes de récupération de l'eau pluviale concomitamment au renforcement des programmes de stockage des eaux dans les nappes au moyen des techniques de recharge artificielle et d'épandage.

Document de base : Débat sur la gestion de la demande en eau (avril 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/04/15/debat-gestion-de-demande-eau/>

19. Elaboration d'une stratégie à long terme pour évaluer la demande en eau des différentes régions du pays compte tenu du croit démographique et de l'élévation prévisible du niveau de vie et esquisser les schémas de leur couverture prenant en considération respectivement la mobilisation des eaux naturelles, le traitement de l'eau usée, la désalinisation de l'eau saumâtre et de l'eau de mer.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

20. Optimisation de l'exploitation du fort potentiel dont dispose la Tunisie dans le domaine de l'énergie solaire dans le cadre notamment du partenariat public-privé, en vue de réduire le déficit énergétique, d'une part, et accroître le potentiel de désalinisation de l'eau saumâtre ou de l'eau de mer, d'autre part.

La Tunisie dispose de nombreux atouts sur ce plan : cadres qualifiés, centres de recherche dédiés à l'énergie renouvelable, important potentiel naturel, excellente coopération avec de nombreux pays.

Il s'agit de créer une synergie entre ces différents aspects pour assurer la rentabilité économique et le caractère stratégique d'un important programme à long terme.

Document de base : Débat gestion des sols pour une agriculture durable (février 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture-durable/>

21. Développement d'un véritable « marché de l'eau usée domestique » grâce à un traitement ad hoc permettant le rejet dans le milieu mais aussi différents autres usages respectant même dans certains cas les normes de l'eau potable.

Document de référence : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf/>

22. Valorisation des nouvelles technologies et de tous les procédés de traitement complémentaire de l'eau usée et changement de paradigme des stations d'épuration pour en faire, outre l'outil de protection du milieu naturel et de la santé publique, un moyen de créer de la valeur ajoutée par la production d'eau de qualité physique, chimique, bactériologique adaptée à différents usages, à l'image de ce qui a cours à Singapour.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

23. Révision de la mission de l'ONAS et de ses prérogatives afin qu'il puisse répondre aux demandes spécifiques de l'agriculture irriguée sans restriction, de l'industrie, du tourisme, de l'environnement et qu'il ait la capacité d'exporter, notamment en Afrique, son savoir-faire en matière de gestion, d'ingénierie, de montage et de maintenance.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

24. Intégration de la valorisation des eaux usées traitées dans toute étude de projet d'assainissement pour prendre en compte les aspects techniques, le contexte socio-économique, les implications environnementales ainsi que le transport et les réservoirs de régulation de l'eau épurée.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau usée (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

25. Révision de la politique d'évacuation par des émissaires en mer des eaux usées traitées qui ne rentabilise ni la ressource potentielle que celles-ci constituent ni le coût du traitement qu'elles ont subi et développement du lagunage, peu coûteux en énergie, lorsque la disponibilité foncière existe à l'intérieur du pays notamment.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

26. Maîtrise de la pollution industrielle qui contribue largement à la saturation des stations d'épuration par l'obligation d'un prétraitement spécifique avant le rejet des effluents dans le réseau d'assainissement.

Document de base : Débat sur le recyclage de l'eau (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/debat-traitement-eau.pdf>

27. Accélération de l'identification des aires maritimes protégées, de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes intégrés de leur gestion de manière à rattraper le retard accumulé et projeter l'image d'un pays respectueux de l'environnement conformément aux dispositions du préambule de la constitution tunisienne.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

28. Suppression des nuisances occasionnées par le rejet du phosphogypse dans le golfe de Gabes et le rejet des eaux usées insuffisamment traitées en raison de la saturation des stations d'assainissement ou de leur obsolescence.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

29. Elaboration de rapports périodiques faisant ressortir un certain nombre d'indicateurs se rapportant aux aires maritimes protégées et à la maîtrise des rejets solides et liquides dans le milieu marin pour ancrer au niveau des esprits l'image d'une Tunisie respectueuse de l'environnement, attachée à la préservation de la biodiversité.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

30. Mise en place de mécanismes de financement à l'instar des fonds structurels de l'Union Européenne pour prendre en compte la rentabilité économique différée de la plupart des grands projets prioritaires à engager dans le cadre de la stratégie bleue de la Méditerranée.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

II. Gestion de l'énergie

1. Renforcement du leadership du secteur énergétique de manière à pouvoir asseoir une politique globale, cohérente et concertée, prévenir les conflits et exploiter les nouvelles opportunités technologiques.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

2. Adoption de façon concertée, avec la société civile, les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, d'une vision du secteur de l'énergie à l'horizon 2050 avec des étapes pour en assurer l'exécution avec l'efficacité requise.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

3. Mise en œuvre de la capacité technique de l'ETAP pour en faire une plateforme régionale, développant des partenariats avec les grands groupes pétroliers pour étendre les permis de recherche et de forage à toute la Tunisie et pour participer aux appels d'offres lancés notamment par les pays africains en matière de prospection et de développement énergétiques.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

4. Renforcement des efforts pour réduire les dégradations de l'équilibre écologique occasionnées par les activités d'exploration et de production pétrolière et gazière dans l'offshore, d'autant que les dernières découvertes gazières au large de Chypre et de la Crète relancent les travaux de prospection et de forage dans le sous sol marin de la Méditerranée et exacerbent les tensions géopolitiques dans la région.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

5. Renforcement du cadre institutionnel dans le domaine des énergies renouvelables à travers la création d'une structure indépendante de régulation, la mise en place d'une agence des énergies renouvelable chargée d'assurer la promotion et le suivi des projets en la matière et la restructuration de la STEG en s'inspirant de la démarche suivie au niveau du secteur des télécommunications.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

6. **Elimination de tous les obstacles entravant la réalisation des projets dans l'énergie renouvelable ; et plus particulièrement les obstacles d'ordre technique de limitation de capacités installées,**

d'ordre tarifaire ou d'implication du secteur privé dans le cadre du partenariat avec le secteur public.

Document de base : les énergies renouvelables en Tunisie (octobre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/10/etude-energie-durable.pdf>

7. Mise en place au niveau de l'Agence Nationale de Maitrise de l'énergie d'un guichet unique dont la tâche serait de gérer tout le processus de création des nouveaux projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Document de base : les énergies renouvelables en Tunisie (octobre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/10/etude-energie-durable.pdf>

8. Elaboration d'une stratégie de recherche - développement dans le domaine des énergies renouvelables impliquant notamment les centres publics et privés de recherche, l'université, la STEG et l'ANME

Document de base : les énergies renouvelables en Tunisie (octobre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/10/etude-energie-durable.pdf>

9. Révision du code des hydrocarbures pour clarifier les aspects techniques et juridiques se rapportant aux réservoirs non conventionnels et mettre à jour les dispositions fiscales et procédurales pour encourager les investissements dans les champs actuels afin de récupérer 20 à 30% additionnels des réserves prouvées.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

10. Approfondissement des études relatives à l'exploitation des éventuelles réserves en gaz de schiste, prenant en compte les nouvelles technologies développées dans le monde d'une part et les risques environnementaux et sanitaires dévoilés par la société civile tunisienne d'autre part.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

11. Mise en œuvre effective de la stratégie de développement de l'énergie renouvelable à l'horizon 2030 en veillant notamment à la connexion des sites de production d'énergie renouvelable au réseau de la STEG dans les délais requis pour respecter les engagements pris et à l'accélération des procédures de passation des marchés pour les appels d'offres lancés de manière à projeter l'image d'un pays résolument engagé dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

12. Accélération de la mise en œuvre de l'accord signé avec l'Italie en avril 2019 pour la construction conjointe d'une liaison électrique de 600 mégawatts dans le but d'assurer la connexion du réseau électrique de la Tunisie à celui de l'Union Européenne.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

13. Renforcement de la politique de renforcement de l'efficacité énergétique avec notamment la réalisation de 2500 contrats programme dans l'industrie, les transports et le bâtiment (contre 1300 entre 1990 et 2014), l'installation d'une capacité additionnelle de 730 mégawatts de cogénération (contre 75 MW seulement fin 2016), l'interdiction de l'utilisation des lampes à incandescence et de la commercialisation des appareils électroménagers énergivores.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

14. Adoption d'une démarche combinant la sensibilisation, l'incitation et la réduction des subventions de manière à privilégier les activités faiblement énergivores et à forte valeur ajoutée et à se rapprocher des normes d'efficacité des pays performants à l'instar de Singapour et de la Suisse qui ont un coefficient d'intensité énergétique représentant moins de la moitié de celui de la Tunisie.

Document de base : Débat sur la sécurité énergétique (novembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/11/débat-de-novembre-2019.pdf>

III. Gestion du sol et des ressources naturelles

1. Les ressources en sols font l'objet de plusieurs pressions. Les pertes de sols causées par les divers processus de dégradation sont évaluées à 27 000 hectares par an dont 13 000 hectares sont définitivement perdus ou pour le moins gravement appauvris pour l'usage agricole.
Pour préserver les ressources en sols, un renforcement du programme de conservation et de protection des sols s'avère prioritaire. Le traitement, sur une période raisonnable, de 3 millions d'hectares, actuellement sérieusement menacés par l'érosion doit être engagé.

Document de base : Débat gestion des sols pour une agriculture durable (février 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture-durable/>

2. L'aspect foncier demeure une entrave à l'optimisation de la production du fait de la réalisation partielle des objectifs en la matière. Il est nécessaire d'accélérer l'apurement foncier :

- Au niveau des périmètres irrigués, les opérations de réforme agraire n'ont touché que 272 000 hectares environ sur une superficie totale de plus de 425 000 hectares.
- Au niveau des terres collectives à la lumière de la nouvelle loi adoptée en 2016. Les terres collectives demeurent importantes, de l'ordre de 1.5 million d'hectares.

Document de base : Débat sur la gestion des sols (février 2018)

[\(http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture- durable/](http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture- durable/)

3. Le morcellement des terres, du fait notamment du système d'héritage, menace la gestion durable des superficies agricoles. La taille moyenne des exploitations se trouve portée de 16 à 10.2 ha et la part des exploitations de moins de 5 ha de 41 à 54%. Il est recommandé d'engager une réflexion approfondie sur la stratégie à mettre en œuvre pour stopper le démembrement des terres agricoles et créer une dynamique de remembrement pour en faire des exploitations viables

Document de base : Débat sur la gestion des sols (février 2018)

[\(http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture- durable/](http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture- durable/)

4. Le taux d'exploitation des ressources naturelles est élevé. Les nappes sont surexploitées ; la fertilité des périmètres irrigués est en baisse du fait des cultures intensives et de la baisse des résidus organiques ; le potentiel en énergie conventionnelle est entamé. Il est nécessaire d'inventorier les ressources naturelles disponibles et d'identifier un programme d'actions cohérent pour en assurer la protection et l'exploitation sur des bases durables.
Par ailleurs le relâchement du contrôle au cours des dernières années a entraîné de fortes dégradations de la forêt et du littoral. Il faut absolument stopper la dégradation de l'environnement par l'application stricte des lois et des règlements qui s'y rapportent.

Document de base : Débat sur la gestion des ressources naturelles (novembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/02/gestion-durable-des-ressources-naturelles/>

5. Le modèle de développement suivi en Tunisie réserve une place importante à des activités fortement consommatrices de ressources naturelles. Il en résulte de fortes pressions sur l'équilibre écologique. Des études doivent être engagées pour préciser les contours des problèmes, corriger les tendances et identifier les voies et les moyens susceptibles de préserver les ressources naturelles.

Document de base : Débat sur la gestion des ressources naturelles (novembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/02/gestion-durable-des-ressources-naturelles/>

6. Activation de la coopération internationale pour maîtriser le problème des ressources naturelles partagées. De nombreuses études ont été élaborées pour la Tunisie et la région méditerranéenne. Il est important de les actualiser et de les compléter pour promouvoir un plan directeur pour la gestion durable des différentes ressources naturelles.

Des stratégies appropriées doivent être élaborées et mises en œuvre avec les pays voisins concernés pour ce qui concerne notamment l'exploitation de la nappe du continental intercalaire, la dépollution de la méditerranée et la protection de la forêt contre les risques d'incendie.

Document de base : Débat sur la gestion des ressources naturelles (novembre 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/02/gestion-durable-des-ressources-naturelles/>

III. DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE

1. La fonction de transport doit évoluer vers les meilleures pratiques internationales à travers notamment :

- La création de « clusters » dans le sens d'un groupe d'entreprises et d'institutions situées dans une même région géographique spécifiques et interpendantes pour l'approvisionnement d'un ensemble de produits, afin de concentrer les besoins en transport.
- La création de plates-formes logistiques afin de concentrer une intégration complète des différents intervenants.
- L'externalisation des opérations de transport et de la logistique pour une meilleure gestion-optimisation des outils de transport et la généralisation des formulaires électroniques pour réduire les délais.

Document de base : Débat sur la logistique en Tunisie (juillet 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/07/31/la-logistique-en-tunisie/>

2. Création d'une agence de logistique en tant que structure publique de gestion et de coordination des actions d'amélioration de la compétitivité logistique.

Une telle agence est appelée à engager des études, à élaborer des plans d'actions et à être un levier de réalisation des projets retenus ; sachant que de nombreux projets de réalisation de zones logistiques, retenus dans le cadre du plan de développement, n'ont pas connu de début de réalisation à l'instar de la zone de Rades et de celle de Djebel Oust. L'exemple de l'agence marocaine de développement logistique pourrait être une source d'inspiration.

Document de base : Débat sur la logistique en Tunisie (juillet 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/07/31/la-logistique-en-tunisie/>

3. Engagement d'un programme de mise à niveau des différents intervenants de la chaîne logistique, en l'occurrence la gestion des ports et des aéroports, les sociétés de manutentions et d'acconage, les aires de stockages, les procédures de dédouanement.

Document de base : Débat sur la logistique en Tunisie (juillet 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/07/31/la-logistique-en-tunisie/>

4. Elaboration et mise en œuvre dans les meilleurs délais d'un plan directeur analogue à celui engagé au niveau du climat des affaires et de la compétitivité globale, comportant des programmes bien définis au niveau des différentes composantes de l'indice de performance logistique suivant un calendrier précis et des mécanismes de suivi pour résorber les retards accumulés et se retrouver parmi les soixante pays les mieux classés.

Document de base : Résumé rapport de la BIRD sur la logistique (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/resumé-rapport-logistique-1.pdf>

IV. DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

1. Réalisation d'un port en eau profonde et d'une zone économique et logistique d'appui, à l'instar du port marocain Tanger-Med, concomitamment au renforcement du réseau ferroviaire et routier dans le cadre d'un partenariat avec les grands groupes internationaux pouvant faire de la Tunisie une plateforme régionale de production, de stockage et de manutention.

Document de base : Débat sur la logistique en Tunisie (juillet 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/07/31/la-logistique-en-tunisie/>

2. Accélération de l'extension et de la modernisation du port de Radès en construisant, dans le cadre du partenariat public-privé, deux nouveaux quais (quai n° 9 et 10), en faisant des travaux de dragage pour porter le tirant d'eau de 9.5 à 11 mètres et en rénovant les agents de manutentions pour réduire le coût assumé par l'économie nationale.

Le coût de l'engorgement du port du port de Rades est excessif, de l'ordre de 900 millions de dinars en 2017. C'est une situation qui pénalise l'entreprise et affecte sensiblement le climat des affaires en Tunisie

Document de base : Débat sur la logistique en Tunisie (juillet 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/07/31/la-logistique-en-tunisie/>

3. Renforcement important de l'infrastructure des transports et des communications pour faciliter les liaisons internationales en particulier avec l'Afrique. l'accélération de la réalisation de la route saharienne via l'Algérie, la mise en place d'un port en eau profonde, la mise à niveau des autres ports et la finalisation de l'accord d'open-sky, le renforcement de la liaison internet haut débit avec le monde et notamment avec l'Afrique subsaharienne pourrait y contribuer.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

4. Renforcement des moyens humains et financiers des régions pour faire du choix de la décentralisation, retenu dans la constitution, un important levier de développement de l'infrastructure et des équipements collectifs de proximité.

Document de base : Débat sur la problématique du développement régional (novembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/11/26/la-problematique-du-developpement-regional-en-tunisie/>

5. Accélération de la généralisation de la connexion au réseau internet haut débit des régions de l'intérieur à l'effet d'améliorer le climat d'investissement de ces régions. Le coût de l'infrastructure numérique est a priori raisonnable et les délais de sa mise en place sont relativement courts.

La connexion au réseau internet haut débit des foyers, des établissements d'enseignement et de santé, des maisons de jeunes, des centres culturels, des administrations et des zones économiques donneraient un formidable élan au développement inclusif. Il améliorerait la qualité des prestations des services publics et offrirait davantage d'opportunités au développement des activités à forte intensité d'emploi et à rémunération élevée. L'exemple de l'Estonie et de la Finlande mérite d'être une source d'inspiration.

Document de base : Débat sur la problématique du développement régional (novembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/11/26/la-problematique-du-developpement-regional-en-tunisie/>

6. Activation de la loi relative au partenariat public-privé tout en veillant à l'application des bonnes pratiques internationales et en prenant toutes les précautions requises en matière de répartition des risques et de contrôle de la qualité des ouvrages construits et des services fournis.

Une quinzaine de projets en PPP pour un coût de plus de 7 milliards de dinars sont programmés dans le cadre du nouveau plan de développement. Il importe d'en accélérer la réalisation de manière à rattraper l'important retard accumulé au cours des dernières années, condition sine qua non à l'accélération de la croissance et des créations d'emploi particulièrement dans les gouvernorats de l'intérieur.

Document de base : Débat sur la relance de l'investissement (décembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/12/15/debat-relance-de-linvestissement/>

7. Elaboration des cahiers de charge et lancement des appels d'offres de la nouvelle génération d'infrastructure, dans le cadre du partenariat public-privé à l'instar du port en eau profonde du Centre, du nouveau quai de Rades, des zones logistiques et des unités de dessalement de manière à renforcer l'infrastructure de base et d'améliorer le climat d'investissement.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

8. Accélération de l'aménagement des espaces économiques suivant les standards internationaux dans le cadre notamment du partenariat public-privé pour faciliter l'implantation des entreprises et la réalisation de leurs programmes d'investissement dans les projets répondant aux priorités du pays.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

9. Renforcement de l'infrastructure des transports et des communication pour faciliter les liaisons internationales avec notamment l'accélération de la réalisation d'un port en eau profonde, de la route saharienne via l'Algérie, de la liaison électrique, par câble sous marin, avec l'Europe via l'Italie, du renforcement de la liaison internet haut débit avec le monde et notamment avec l'Afrique subsaharienne ainsi qu'à l'entrée en vigueur de l'accord d'Open Sky.

Débat sur la place de l'Asie dans la stratégie de développement (février 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/02/25/debat-sur-la-place-de-lasie-dans-la-strategie-de-developpement-de-la-tunisie/>

10. Lancement avec l'appui des organismes internationaux et régionaux des « Blues Bonds » bénéficiant d'une importante bonification de la part de l'Union Européenne pour financer les projets infrastructurels de l'économie bleue

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-economie-bleue.pdf>

Nombre total de propositions : 63

- **Gestion de l'eau : 29 propositions**
- **Gestion de l'énergie : 14 propositions**
- **Gestion du sol et des ressources naturelles : 6 propositions**
- **Développement de la logistique : 4 propositions**
- **Développement de l'infrastructure : 10 propositions**
-

Mise à jour le 15 juin 2021